**Les Trois Définitions de la Francophonie**

La plus ancienne définition de la francophonie est géographique. La définition la plus utilisée aujourd’hui est culturelle, parce que la langue française est devenue un lien entre des peuples différents.

La francophonie représente également un espace politique et économique, car ses instances dirigeantes interviennent dans les affaires qui concernent l’avenir du monde.

**Premiers pas**

Des écrivains initient le processus, dès 1926, en créant l’Association des écrivains de langue française (Adelf) ; en 1955, une Communauté des Radios publiques francophones est lancée avec Radio France, la Radio Suisse Romande, Radio Canada et la Radio belge francophone. En 1960, la première institution intergouvernementale francophone voit le jour avec la [Conférence des Ministres de l’Education (Confemen)](https://www.francophonie.org/La-CONFEMEN.html) qui regroupait au départ 15 pays. Cette conférence ministérielle permanente compte aujourd’hui 41 Etats et gouvernements membres. Elle se réunit tous les deux ans pour tracer les orientations en matière d’éducation et de formation.
Les universitaires s’en mêlent à leur tour en créant, une année plus tard, l’Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, qui deviendra, en 1999, l’[Agence universitaire de la Francophonie (AUF)](https://www.francophonie.org/Agence-universitaire-de-la.html). L’AUF compte aujourd’hui 677 établissements d’enseignement supérieur et de recherche répartis dans 81 pays. Le mouvement s’élargit aux parlementaires qui lancent leur association internationale en 1967, devenue l’[Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)](https://www.francophonie.org/Assemblee-parlementaire-de-la-8.html) en 1997. Elle regroupe actuellement 65 parlements membres et 11 observateurs et représente, selon la Charte de la Francophonie, l’Assemblée consultative du dispositif institutionnel francophone.
La [Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes)](https://www.francophonie.org/La-CONFEMEN.html), créée en 1969, est, avec la Confémen, la deuxième conférence ministérielle permanente de la Francophonie.

**L’avènement de la coopération francophone**

"Dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux, la langue française", aimait à répéter le poète Léopold Sédar Senghor, ancien président du Sénégal.
Une formule qui reflète la philosophie des pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle - Senghor et ses homologues tunisien, Habib Bourguiba et nigérien, Hamani Diori, ainsi que le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge - et qui consiste à mettre à profit le français au service de la solidarité, du développement et du rapprochement des peuples par le dialogue permanent des civilisations.

C’est là tout l’objet de la signature à Niamey, le 20 mars 1970, par les représentants de 21 Etats et gouvernements, de la Convention portant création de l’Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Le projet francophone a sans cesse évolué depuis la création de l’ACCT devenue, en 1998 l’Agence intergouvernementale de la Francophonie et, en 2005, l’Organisation internationale de la Francophonie.

Avec l’ACCT, la coopération s’engage dans les domaines de la culture et de l’éducation.
Partenaire depuis le début des années 70 du Fespaco, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ougadougou (Burkina Faso), l’Agence crée en 1988 son Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud qui aura aidé, à ce jour, à la réalisation de 1400 œuvres de cinéma et de télévision.
En 1986 est inauguré le premier des Centres de lecture et d’animation culturelle - Clac - qui offrent aux populations des zones rurales et des quartiers défavorisés un accès aux livres et à la culture. On en dénombre aujourd’hui 295, répartis dans 21 pays.
En 1993, le premier MASA, Marché des arts du spectacle africain est organisé à Abidjan (Côte d’Ivoire). Parallèlement, un programme d’appui à la circulation des artistes et de leurs oeuvres est lancé ouvrant les frontières aux créations d’arts vivants : théâtre, danse, musique.
En 2001, l’Agence crée un nouveau prix littéraire, le [Prix des cinq continents de la Francophonie](https://www.francophonie.org/spip.php?page=article&id_article=36), qui est décerné chaque année à un roman de langue française. De grands noms de la littérature francophone s’engagent à ses côtés : Jean-Marie Gustave Le Clézio, René de Obaldia, Vénus Khoury Ghatta, Lionel Trouillot font notamment partie du Jury. Des écrivains tels que Mathias Esnard et Alain Mabanckou, lauréats respectivement en 2004 et 2005, s’affirment dans la sphère littéraire.

Dans les années 70 et 80, les réseaux francophones s’organisent. Un Conseil international des radios télévisions d’expression française (CIRTEF) est créé en 1978. Composé aujourd’hui de 44 chaînes de radiodiffusion et de télévision utilisant entièrement ou partiellement la langue française, il développe la coopération entre elles, par l’échange d’émissions, la coproduction et la formation des professionnels.
En 1979, à l’initiative de Jacques Chirac, maire de Paris, les maires des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones créent leur réseau : L’[Association internationale des maires francophones](https://www.francophonie.org/Association-internationale-des-12.html) (AIMF) deviendra, en 1995, un opérateur de la Francophonie.

En 1984, la chaîne de télévision francophone [TV5](https://www.francophonie.org/TV5Monde.html) naît de l’alliance de cinq chaînes de télévision publiques : TF1, Antenne 2 et FR3 pour la France, la RTBF pour la Communauté française de Belgique et la TSR pour la Suisse ; rejointes en 1986 par le Consortium de Télévisions publiques Québec Canada. TV5Afrique et TV5 Amérique Latine voient le jour en 1992, suivies par TV5Asie en 1996, puis de TV5Etats-Unis et TV5Moyen Orient en 1998. La chaîne, dénommée TV5Monde depuis 2001, compte aujourd’hui 7 chaînes de télévision et TV5 Québec-Canada. Transportée par 44 satellites, reçue dans 189 millions de foyers de par le monde, elle constitue le principal vecteur de la Francophonie : la langue française, dans la diversité de ses expressions et des cultures qu’elle porte.

Bibliographie : http://mediatheque.francophonie.org/Une-histoire-de-la-Francophonie.html